

MINIMAS DIVERS

CONVENTION COLLECTIVE CHANSON, VARIETES, JAZZ, MUSIQUES ACTUELLES

I – ARTISTES ET MUSICIENS :

I – 1 : Indemnité de transport aller/retour des instruments volumineux par trajet :

10,24 euros x 2

I – 2 : Cachets de répétition :

- Cachet de base des journées de répétition : 89,08 euros

- Service isolé de 3 heures : 59,39 euros

II – ENSEMBLE DES SALAIRES (artistes, musiciens, techniciens, personnel administratif) :

Indemnité journalière de déplacement :

- 16,50 euros pour chaque repas principal

- 46 euros pour la chambre et le petit déjeuner.